Justice sociale, justice fiscale

Mémoire déposé par la Table régionale des organisme volontaires d'éducation populaire de Montréal

Dans le cadre des Consultations prébudgétaires 2025-2026 du gouvernement du Québec 30 janvier 2025



Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal 6839 rue Saint-Denis, bureau 304 Montréal (Québec) Canada H2S 2T1

coordo@trovepmontreal.org
trovepmontreal.org

La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal est un regroupement d'organismes populaires et communautaires montréalais qui militent pour la défense des droits sociaux et l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées. Les membres¹ de la TROVEP de Montréal ont l'éducation populaire autonome comme moteur commun. Ce sont des groupes de femmes, des ACEF, des groupes en alphabétisation, des groupes de défenses des droits des locataires, des chômeurs et chômeuses, des accidenté.es du travail, des prestataires de l'aide sociale, des personnes en situation de handicap, etc.

Préambule

Par le présent mémoire, nous nous opposons à tout retour à l'austérité et nous vous invitons à bien mesurer les conséquences du sous-financement des services publics, des programmes sociaux et de l'action communautaire autonome. Nous souhaitons également dénoncer les conséquences nuisibles, en termes de justice sociale, de certaines décisions prises par votre gouvernement et nous vous suggérons des pistes d'action qui auraient pour effet d'augmenter les revenus de l'État tout en réduisant les inégalités de revenus et de patrimoine.

Selon nous, la justice sociale passe par la justice fiscale.

Contre le démantèlement du filet social

Depuis l'automne dernier, les effets réels des mesures d'austérité prises par le gouvernement de la CAQ se font sentir dans les services à la population.

Par exemple, le gouvernement a imposé des limites aux seuils d'investissements des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Cette décision est incompréhensible et incohérente alors que la vétusté de nos établissements est manifeste, et la pénurie de ressources, criante. À la fin du mois d'octobre, la CAQ annonçait un gel des embauches dans les services publics pour le « travail administratif », faisant fi du « tout » que peut constituer un hôpital, une école ou un cégep. Et, dans les dernières semaines, les annonces de fermetures de classes de francisation se sont succédées. Les soins à domicile pour les personnes en situation de handicap sont maintenant aussi affectés et un programme d'adaptation de domicile a été suspendu faute de budget.

Près de 1,5G\$ de dollars « doivent » actuellement être coupés dans le système de santé, et il est indéniable que cela affecte directement les services à la population. Les services de

2

¹ https://trovepmontreal.org/membres/liste-des-membres/

garde éducatifs subventionnés à l'enfance, eux aussi mal financés, ne parviennent plus à retenir le personnel qualifié, ce qui entrave la complétion du réseau.

Et ce, alors que les crises sociales se multiplient sur le front du logement, de l'itinérance et de la pauvreté, pour n'en nommer que quelques-unes. Non seulement les programmes sociaux comme ceux d'aide sociale et de logement social sont insuffisants, mais le secteur communautaire est lourdement sous-financé.

L'itinérance et l'insécurité alimentaire progressent rapidement, le nombre de personnes vivant des problèmes de santé mentale est en hausse. Au même moment, de nombreux jeunes, des personnes âgées en perte d'autonomie, d'autres en situation de handicap peinent à obtenir l'aide nécessaire. Pendant ce temps, notre filet social ne parvient plus à protéger contre le pire. Face à l'urgence climatique et à ces nombreux défis, nous croyons que la priorité de votre gouvernement doit être d'aller chercher les revenus nécessaires là où ils se trouvent, auprès des mieux nantis et des grandes entreprises. Il est impératif de renforcer notre filet social et de respecter les droits fondamentaux avant tout.

Services publics et programmes sociaux

Avec le désinvestissement chronique dans les services publics et les programmes sociaux, le gouvernement n'a plus les moyens d'atteindre les objectifs qu'il se donne. Pour les personnes en situation de pauvreté, les services essentiels doivent être accessibles, tant géographiquement que financièrement. Nous constatons une dégradation de l'accès aux services de santé et aux services sociaux, que ce soit par la réduction des services offerts dans les CLSC ou par la tarification grandissante et le recours au privé pour un ensemble de soins.

Il est inquiétant de voir la place grandissante laissée au privé dans les services publics, comme la santé et les services sociaux. Le gouvernement relègue ses obligations à l'égard de la population à des entreprises privées qui tirent profit de la collectivité.

Aide sociale

Les personnes en situation de pauvreté doivent composer avec la cherté des transports, des loyers, des aliments, des activités culturelles, des produits d'hygiène, et plus encore. L'insuffisance de leur revenu et le coût élevé de la vie contribue à maintenir ces personnes dans l'isolement et le dénuement, ce qui contribue à la détérioration de leur santé physique et psychologique. Avoir besoin du soutien de dernier recours ne devrait pas rimer avec misère. Avoir un emploi au salaire minimum ne devrait pas se faire au détriment de sa qualité de vie. Personne ne choisit de vivre dans une situation de pauvreté. Dans une société riche comme le Québec, tout le monde a le droit de vivre une vie épanouie.

À l'instar de centaines d'organisations québécoises, **nous réclamons l'élargissement du programme de Revenu de base à l'ensemble des personnes assistées sociales.**²

Cela permettrait de réelles avancées comme :

- La cible d'un revenu disponible au moins équivalent à la MPC (cible qui n'est malheureusement pas encore atteinte),
- L'individualisation des prestations (sans que les montants soient coupés comme le prévoit la nouvelle loi modernisant le régime d'assistance sociale (projet de loi 71),
- La fin des catégories à l'assistance sociale.

Salaire minimum

Il est inadmissible qu'une personne travaillant à temps plein peine à couvrir ses besoins de base, comme c'est le cas actuellement. Le salaire minimum doit permettre à toute personne de répondre à ses besoins et à ceux de sa famille, de sortir de la pauvreté et de vivre dignement.

Un gouvernement qui souhaite réellement s'engager à lutter contre la pauvreté et l'exclusion devrait **rehausser significativement le salaire minimum** pour permettre à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs de subvenir à ses besoins, de vivre dignement et de s'épanouir.

Victimes du travail

À l'instar de l'Union des travailleurs et travailleuses accidentées ou malades (UTTAM)³ nous dénonçons deux injustices qui appauvrissent les victimes du travail et **demandons la fin de :**

- L'indemnisation sous le salaire minimum de certaines victimes d'accidents et de maladies du travail, en raison d'une trop faible indexation;
- L'appauvrissement à la retraite de toutes les victimes de lésions professionnelles parce que la CNESST ne verse pas les cotisations au régime de retraite du Québec, alors qu'elle les retranche pourtant du calcul de l'indemnité.

Il est plus que temps que votre gouvernement redresse ces situations injustes et indécentes.

² https://fcpasq.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/Memoire-du-FCPASQ-projet-de-loi-71-2024.pdf

³ https://uttam.quebec/appauvrissement/index.php

Logement

Le logement est la principale dépense des ménages. Plus le loyer accapare une part importante du revenu, moins les personnes en situation de pauvreté ont les moyens de répondre à leurs autres besoins. Or, le Québec vit une crise du logement et les coûts des loyers ont explosé ces dernières années, ce qui contribue à aggraver la pauvreté et l'itinérance.

Deux approches sont à retenir pour soutenir les locataires face à la cherté des loyers. La première, c'est de contrôler davantage le marché locatif, notamment à l'aide d'un véritable contrôle des loyers et d'un registre des baux permettant aux locataires de faire valoir leurs droits. En l'absence d'encadrement suffisant, les propriétaires profitent de la crise du logement pour augmenter abusivement le coût des loyers. La seconde, c'est d'investir massivement dans la construction et dans la transformation de logements sociaux, c'est-à-dire de logements hors marché, comme des coopératives, des habitations à loyer modiques (HLM) et du logement communautaire.

Nous demandons:

- La construction de logements sociaux afin qu'ils composent, d'ici 15 ans, au moins 20 % du parc locatif, ce qui implique le financement annuel d'au moins 10 000 logements sociaux et communautaires sous différentes formes (HLM, coopératives et OSBL d'habitation)⁴;
- La mise en place d'un registre des loyers⁵.

Transport en commun

Ces dernières années, les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté se sont gravement détériorées et l'impossibilité pour de plus en plus de personnes de se déplacer à cause de la cherté des tarifs pousse à l'isolement et génère de l'exclusion sociale et économique. Être restreint e dans ses déplacements limite l'atteinte de plusieurs droits, dont le droit à la santé, à l'éducation, au travail et au logement. Or, en raison du sous-investissement chronique du transport collectif, les coûts du transport en commun à Montréal ne cessent d'augmenter alors que l'offre de service est réduite.

Aussi, nous soutenons Ex Aequo et la Table de concertation sur l'accessibilité universelle de l'île de Montréal et exprimons notre indignation envers la décision de votre

⁴ https://www.frapru.gc.ca/cle/

⁵ https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Controle-des-loyers- Version-longue.pdf

gouvernement d'arrêter de financer l'achat et l'installation de nouveaux ascenseurs dans le métro de la STM.⁶

Le transport en commun est un service public qui doit être considéré comme essentiel. Comme tout service public, celui-ci devrait être de qualité, accessible universellement et gratuit. Le gouvernement doit faire du transport en commun un levier de lutte à la pauvreté et de lutte aux changements climatiques et investir massivement pour en améliorer la qualité et l'accès. Il est plus que temps de garantir le droit à la mobilité pour tout le monde non seulement pour l'impact social, mais aussi pour répondre aux impératifs de la crise climatique, qui, par ailleurs, affecte davantage les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, et de réduction des gaz à effet de serre.

Nous demandons un rehaussement majeur du financement public du transport en commun pour :

- Améliorer l'étendue et la fréquence du service ;
- Étendre l'accessibilité universelle à tout le réseau de transport en commun;
- S'attaquer à la cherté des tarifs ;
- Des investissements et des politiques structurantes en matière d'accessibilité universelle (notamment l'achat et l'installation de nouveaux ascenseurs dans le métro de la STM).

Organismes communautaires

Le milieu d'action communautaire autonome (ACA) au Québec compte une très grande diversité d'organismes qui travaillent par, pour et avec la population, notamment avec les personnes les plus désavantagées. Les organismes d'ACA représentent un maillon important dans le filet social québécois. Des milliers de personnes fréquentent et militent au sein des groupes communautaires afin de briser leur isolement, recevoir de l'aide et du soutien, défendre leurs droits et participer à la mission de transformation sociale des organismes.

Depuis des années, les organismes d'action communautaire autonome souffrent d'un sous-financement chronique. Il est urgent que le gouvernement s'engage à financer adéquatement la réalisation de leur mission en plus d'assurer une indexation adéquate du financement public à la mission pour que les organismes puissent assumer la hausse continuelle de leurs dépenses. Il est d'ailleurs inadmissible que le gouvernement relègue au bon vouloir d'acteurs privés le financement – et la survie – des organismes

_

⁶ https://exaequo.net/mobiliser/mobilisation-en-cours/

communautaires. Trop souvent, les organismes communautaires doivent compromettre leur mission de transformation sociale pour se plier à la volonté des fondations et mener à bien leurs projets.

Il faut le rappeler : les organismes ne sont pas là pour pallier le désengagement de l'État, ni pour servir de sous-traitants à moindre coût. La Politique de reconnaissance de l'action communautaire, adoptée en 2001, reconnaît qu'ils sont des organismes autonomes et libres de déterminer leurs missions, leurs approches et leurs activités. C'est entre autres ce qui permet aux organismes d'être des lieux d'expertise développés par et pour les communautés.

Pour le secteur de la défense collective des droits, nous demandons⁷:

- 154 millions supplémentaires annuellement pour la mission de l'ensemble des groupes en défense collective des actuellement financés.
- Une indexation de 3,6% pour 2025-2026
- L'ajout d'une nouvelle enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes.

Les Centre d'éducation populaire de Montréal (CEP) sont actifs dans six quartiers défavorisés de l'île de Montréal depuis plus de 50 ans. En plus d'être des maisons de quartier ancrées dans leur milieu, les CEP fournissent un accès à l'éducation à une population marginalisée représentant des milliers de participant.es et leurs familles.

D'après le bail imposé par la Commission Scolaire de Montréal (CSDM) en janvier 2018, les six centres d'éducation populaire de Montréal doivent payer un loyer pour l'utilisation de leurs locaux. Rappelons que depuis leur fondation dans les années 1960 jusqu'en 2017, ces locaux étaient prêtés pour la somme symbolique d'un dollar par année. Cette somme symbolique témoignait de la reconnaissance et de l'engagement du ministère de l'Éducation et de la commission scolaire à l'égard de l'éducation populaire. N'ayant jamais été financés pour l'entretien du bâtiment ni pour couvrir des loyers, les montants imposés par le bail représentent aujourd'hui des sommes impossibles à assumer pour les centres et mettent en péril leur survie, ainsi que celle de nombreux autres groupes communautaires logés dans certains des 6 CEP.

Dès la signature du bail, le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) s'était engagé à travailler en partenariat avec les CEP et la CSSDM afin de trouver du financement pour couvrir ces frais.

_

⁷ https://www.defensedesdroits.com/wp-content/uploads/2024/07/Depliant-campagne-V3.pdf

À l'instar des CEP nous demandons :

• Le financement suffisant, prévisible et récurrent pour que les 6 CEP puissent payer leur loyer.

Justice fiscale

L'austérité budgétaire se confirme avec plusieurs annonces récentes de compressions et de suspensions. Cela nous éloigne collectivement de toute perspective de reconstruction de notre filet social. Pourtant, un filet social juste et fort, constitué de programmes sociaux et de services publics universels, gratuits et de qualité, est essentiel pour protéger la population face aux crises actuelles et futures. Alors que de graves crises sociales comme celle du logement et de l'itinérance affectent nos communautés, l'heure est au renforcement du financement des principales missions de l'État, et non à l'austérité.

Un changement de vision s'impose. Les politiques fiscales mises en place depuis près de 50 ans ont affaiblit le filet social à un point tel que c'est l'équilibre de la société qui est aujourd'hui menacé, nous vous intimons à faire preuve d'ambition et à mettre en place les mesures nécessaires pour réparer le filet social.

La Coalition Main rouge, une vaste coalition formée d'une quarantaine de groupes sociaux, communautaires et syndicaux, réclame un changement de cap sur les politiques publiques du gouvernement afin qu'elles servent la grande majorité de la population et contribuent à la justice sociale. Nous refusons que la lutte au déficit se fasse sur le dos des plus démunis, qu'elle accentue la destruction du filet social et des services publics. Nous estimons au contraire que c'est par une fiscalité progressive qu'il faut aborder la question des finances publiques.

La population du Québec a droit à un filet social solide, accessible, universel et gratuit. Cela implique que les fonds publics soient employés pour le financer, et non pas pour subventionner des multinationales qui n'ont que faire du bien-être de la population. De nombreuses solutions existent qui permettraient de financer les services : il s'agit que le gouvernement choisisse le camp de la majorité de la population plutôt que celui des mieux nantis.

Il existe plusieurs mesures fiscales progressives qui permettraient de réinvestir dans les services publics, les programmes sociaux, ainsi que dans la mission des groupes d'action communautaire autonome. Ainsi, nous appuyons sans réserve les recommandations

fiscales de la Coalition Main rouge⁸, qui évalue qu'à terme, nous pourrions récupérer plusieurs milliards \$ par année.

Nous demandons:

- Instaurer un impôt sur le patrimoine du 1 % des plus riches;
- Rétablir la taxe sur le capital des banques;
- Augmenter le nombre de paliers d'imposition;
- Imposer davantage les dividendes et les gains en capital au même titre que les revenus de travail;
- Créer un régime public d'assurance-médicaments;
- Augmenter les impôts des grandes entreprises.

Conclusion

Ce n'est pas en nous dépossédant de nos services publics et en les privatisant que nous allons nous sortir des multiples crises que nous vivons, mais bien redistribuant plus équitablement la richesse, en resserrant les mailles de notre filet social, en misant sur un renforcement démocratique de nos institutions et de nos collectivités, et en favorisant l'égalité.

Le bien-être collectif doit primer sur l'enrichissement d'une minorité d'individus ou d'entreprises. La vision sur laquelle vous devez fonder les choix politiques que vous ferez lors de l'élaboration du prochain budget doit reposer sur la justice sociale, garante du bien-être collectif et de la cohésion de toute la société québécoise.

Nous nous opposons donc fermement à tout retour à l'austérité. Nous vous invitons à bien mesurer les conséquences du sous-financement des services publics, des programmes sociaux et de l'action communautaire autonome. Nous vous encourageons plutôt à adopter une vision économique qui inclut de nouvelles mesures fiscales ciblant les plus riches ainsi que les grandes entreprises et qui favorise le bien commun.

⁸ https://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf